



COMMUNE DE BEUVRAGES

Canton d'Anzin

PROGRAMME D'ETUDE AMELIORATION DU CADRE DE VIE



JUILLET 1994



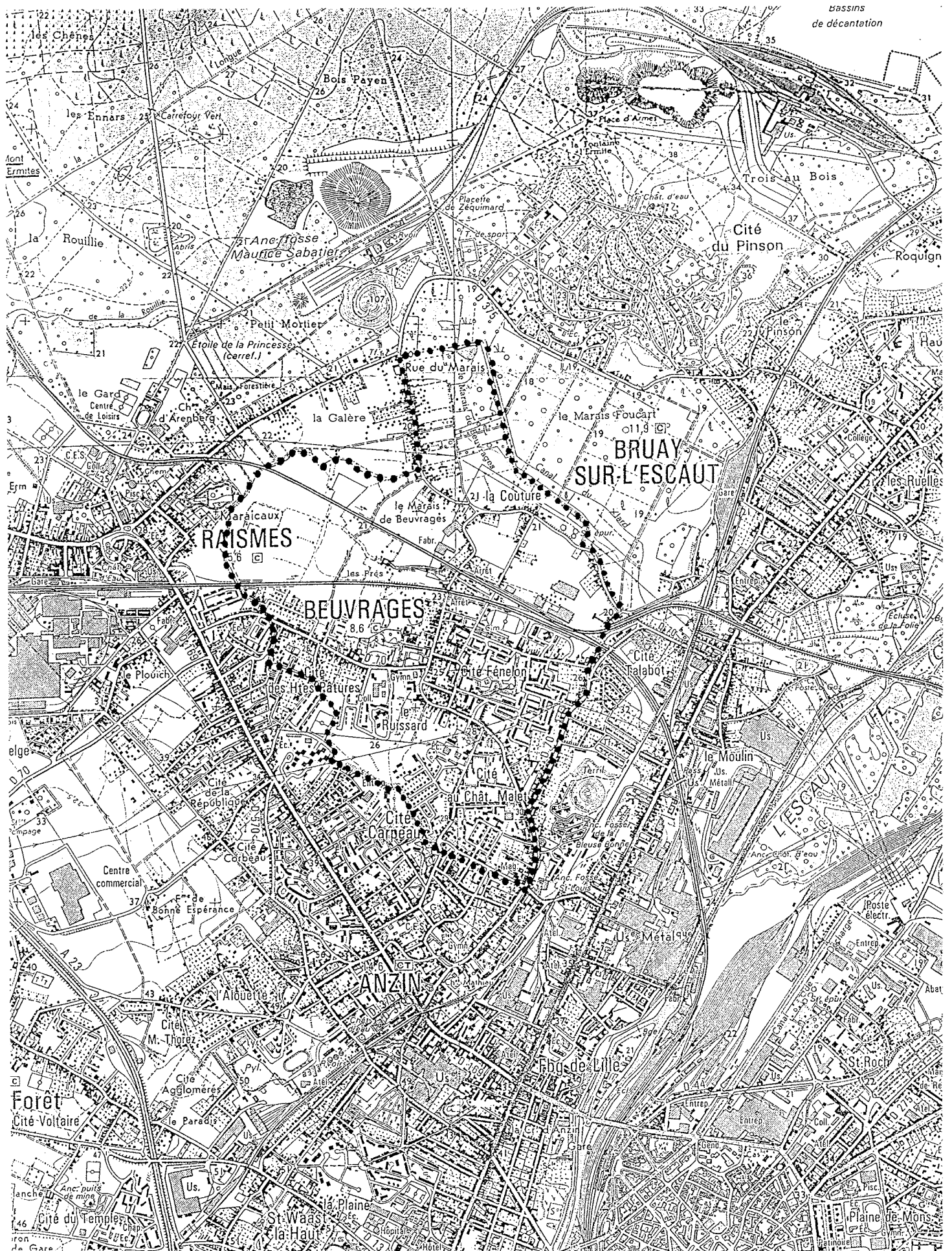
COMMUNE DE BEUVRAGES

Canton d'Anzin

PROGRAMME D'ETUDE
AMELIORATION DU CADRE DE VIE

JUILLET 1994

TERRITOIRE COMMUNAL



COMMUNE DE BEUVRAGES

Canevas pour le programme d'étude d'amélioration du Cadre de Vie

I- PRESENTATION ET GRANDES CARACTERISTIQUES COMMUNALES :

Beuvrages est une commune à dominante urbaine située au Nord/Est de l'agglomération valenciennoise.

Elle a grandi de façon assez importante depuis le début du XXème siècle avec l'essor de l'industrie minière et plus particulièrement depuis la deuxième moitié du XXème avec le développement de nombreuses cités industrielles et ouvrières construites rapidement et sans plan d'urbanisation cohérent sur un territoire à dominante encore rurale. Le cœur de la commune est dense et se trouve aujourd'hui enclavé entre les communes de Raismes à l'Ouest, Anzin à l'Est et Bruay au Nord.

Au Nord de la zone urbanisée, on observe une ouverture de la ville sur des espaces encore agricoles peu densément bâtis puis une zone en rapport direct avec le Marais Foucart, lieu essentiellement constitué de prairies humides et planté de peupleraies.

De grands équipements consommateurs d'espace sont venus investir certaines plaines agricoles entre ville et marais.

Ces remarques mettent donc en évidence une structure de la commune basée sur une gradation du rural vers l'urbain, du Nord au Sud.

Cette composition constitue pour Beuvrages les fondements de son équilibre territorial à condition de chercher à le maintenir grâce à deux principes :

- maîtriser la progression de la ville sur les zones encore rurales
- Redonner valeur et fonctions aux zones naturelles

En l'absence de P.O.S, la municipalité doit se doter d'outils efficaces lui permettant de mieux gérer son patrimoine spatial public, et d'orienter le devenir du domaine privé par des mesures incitatives auprès des particuliers.

La procédure d'amélioration du Cadre de Vie peut être une manière de réfléchir, à partir d'un diagnostic fin de ses potentiels et de ses dysfonctionnements, à l'évolution urbaine et naturelle de Beuvrages à court, moyen ou long terme.

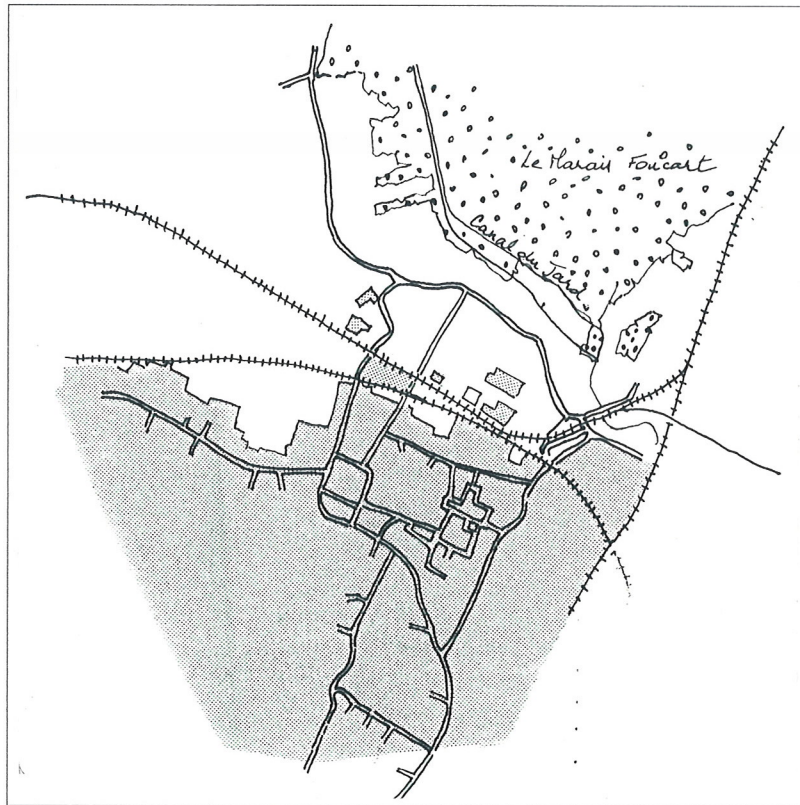
II- ENONCE SUCCINT DES POTENTIELS ET DISFONCTIONNEMENTS RELEVES :

POTENTIELS :

La présence d'une partie communale à dominante encore rurale à valoriser.

A ce propos, un travail plus particulier pourra être mené sur les franges entre ville et campagne ouverte ainsi qu'entre campagne et marais : quels types d'équipements, d'habitat peuvent s'y développer, dans quelles limites, ...).

On tiendra compte des études menées actuellement par le Conseil Général sur les potentialités écologiques du Marais Foucart, ainsi que des programmes d'aménagement des zones forestières et minières engagées par les communes limitrophes (Raismes, Bruay, Anzin).



Un patrimoine d'espaces verts urbains bien entretenus grâce à une équipe technique municipale très dynamique.

Exemples : le parc de la Mairie, intérieur de cités Camus, Fenelon, ...



Un patrimoine architectural ancien bien réutilisé et réhabilité :

Exemples : mairie, école de Musique, ...

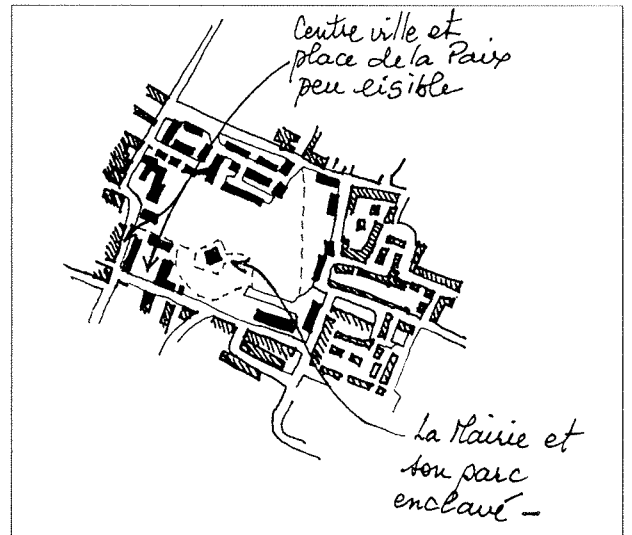


DISFONCTIONNEMENTS :

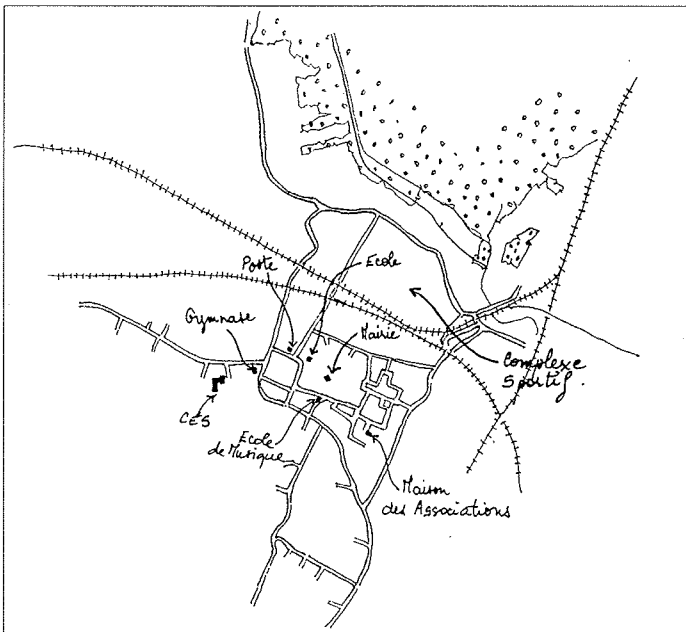
Manque de lisibilité urbaine :

Un centre ville difficile à repérer :

La mairie et son parc, se trouvent enclavés au milieu de la cité Fenelon et desservis par des voies à caractère très secondaire. L'activité commerciale du centre se situe plus en cœur d'îlot (Place de la Paix) que le long de l'axe principal (Place du 11 Novembre).



Des équipements dispersés :



Un réseau de circulations non hiérarchisé :

Actuellement il ne permet pas de distinguer les voies d'entrée dans la commune menant au centre, des voies de liaison entre quartiers, ou des voies de desserte interne à un quartier.

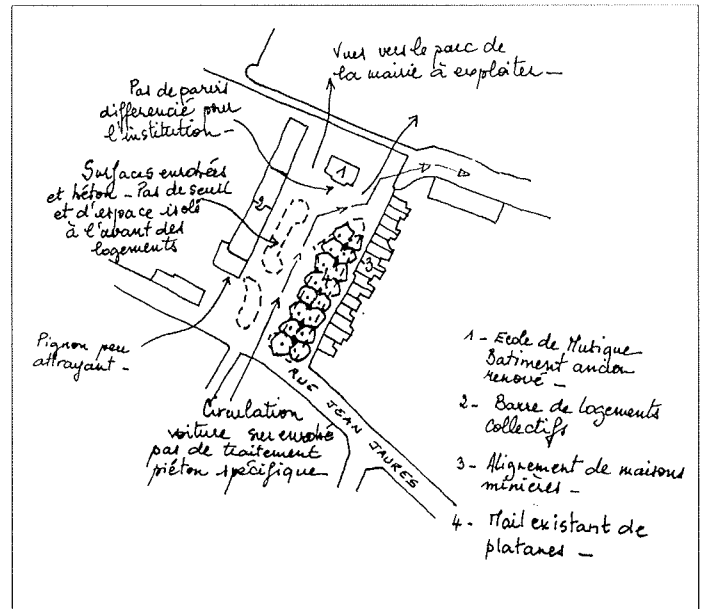
Des espaces publics peu fonctionnels ou peu représentatifs :

L'accès à la mairie depuis le centre ville est à reconsidérer entièrement, puisqu'il revêt un caractère confidentiel non approprié sans grande qualité, et peu en rapport avec l'esprit de l'institution et de son parc.

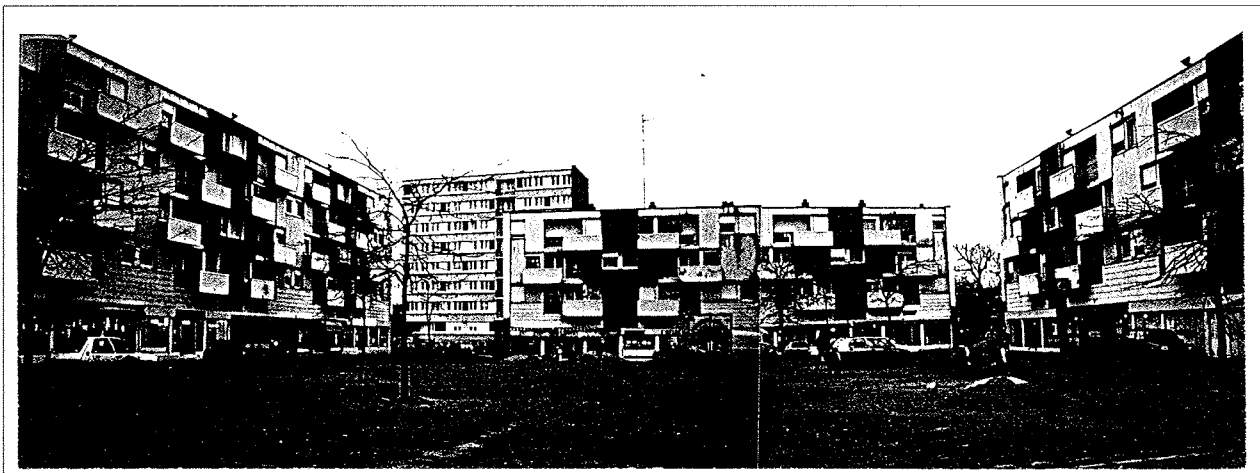
Place Hector Rousseau (Ecole de Musique) :

L'agencement de la Place Hector Rousseau est à repenser tant au niveau des flux de circulation (voitures/ piétons), que du parvis de présentation de l'école de Musique et du rapport de la place aux bâtiments collectifs l'entourant.

Il est important que cette place soit mise plus étroitement en rapport avec celle de la mairie juste derrière ainsi que le centre commercial de façon à former un véritable noyau pour la ville identifiable par son caractère, mais aussi dynamique par les flux d'usage à développer d'un pôle à l'autre.



Un centre ville commercial mal qualifié et peu attrayant: Place de la Paix



Des Entrées de ville non individualisées :

Beuvrages présente des entrées de plusieurs types. En milieu urbain dense et continu, elles sont difficiles à percevoir et ne jouent pas leur rôle de marquage ou de transition entre communes limitrophes et Beuvrages.

En milieu ouvert, et moins bâti (C.D 70 au Nord et à l'Est), elles b'ont fait l'objet d'aucun traitement spécifique en rapport à leur contexte rural.

De plus, en l'absence d'éléments forts les rattachant au centre ville assez distant, on conserve l'impression de deux communes distinctes l'une rurale au Nord des voies ferrées, l'autre urbaine en deçà.



- 1] Entrées en milieu urbain dense, très enclavées -
- 2]
- 3]
- 4] Entrées en milieu ouvert peu bâti -
- 5]

Les Entrées 1 et 2 sont particulièrement peu marquées et perceptibles car elles ne sont même pas signalées depuis la voie principale d'accès qu'est le CD 169 - L'entrée 3 est plus facile d'accès mais là encore, rien ne l'annonce aux abords du CD 169 -

Les voies ferrées traversant la commune en son milieu, ainsi que leurs abords immédiats, constituent une coupure importante. Elles contribuent aussi, par leur manque de traitement, à désolidariser les parties de ville situées de part et d'autre.

La présence d'une partie communale à dominante encore rurale à valoriser.

A l'extrême Nord, le territoire de Beuvrages annonce la proximité de la forêt et ses zones humides de frange : **Le Marais de Beuvrages**. C'est actuellement un milieu hétérogène constitué d'étangs artificiels de pêche, de peupleraies clairsemées et plus ou moins bien entretenues, d'arrière de propriétés, de quelques prairies de fauche et du Canal du Jard aux eaux polluées par l'évacuation d'égouts. Plutôt considéré comme un arrière pour la commune, ce territoire pourrait faire l'objet de plus d'attentions et devenir une vitrine de la forêt située non loin au Nord. **Une politique d'acquisitions foncières ainsi qu'un recensement des terrains déjà en possession de la municipalité pourraient donner lieu à un programme d'ouverture au public de ces sites, basé sur des fonctions ludiques et pédagogiques.**

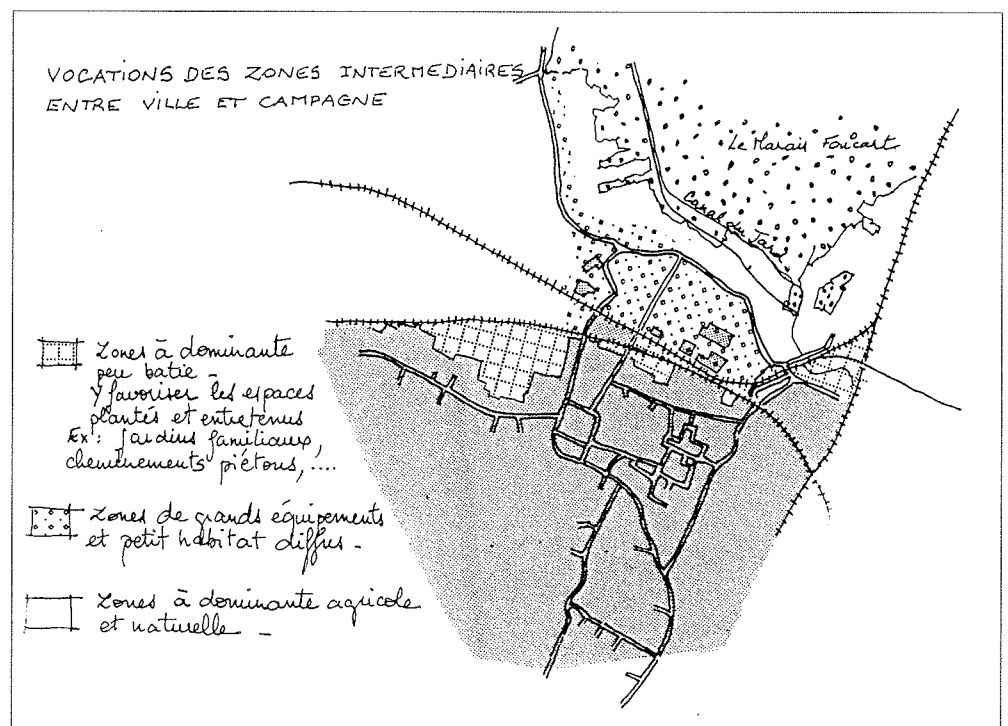
A ce titre, des projets sont lancés au niveau départemental pour l'éventuelle acquisition des terrains du Marais Foucart, attenant, sur Raismes. Par ailleurs la commune de Raismes envisage d'aménager le Marais Foucart en bassins de lagunage permettant l'alimentation de jardins aquatiques, en rapport avec les structures touristiques et ludiques de la Fosse Sabatier, de la Base de loisirs et de la Maison de la Forêt. Il serait donc intéressant pour Beuvrages de pouvoir profiter de ces actions déjà engagées grâce à des opérations complémentaires.

Entre la ville au Sud et le Marais de Beuvrages au Nord, il existe **une zone intermédiaire constituée de champs encore cultivés. Elle représente un espace important dans la transition entre ville et marais.** Il faudrait contrôler son urbanisation à l'avenir. Toutefois, le rôle que jouent les grands équipements publics qui viennent de s'y installer (complexe sportif) n'est pas néfaste, bien au contraire : leur statut public garantit à la commune une maîtrise foncière à long terme, leurs grandes dimensions et leur aspect ouvert correspondent à l'échelle qu'il faut conserver à ce lieu de respiration urbaine.

La maîtrise de cette zone passera aussi par **l'incitation des particuliers à l'amélioration de la qualité de l'habitat. Le hameau du Marais** pourra faire l'objet d'une analyse plus précise dans l'étude, de manière à établir un **cahier de recommandations architecturales et paysagères à l'attention des propriétaires privés souhaitant agir.**

Tous ces constats conduisent à établir un schéma définissant plus précisément le devenir de chacune de ces zones.

Il devra être affiné dans le cadre de l'étude de manière à servir de guide à l'évolution harmonieuse de ces territoires.



Plusieurs projets concernent ce territoire non urbain, ils pourront contribuer à affirmer et respecter les grandes vocations définies pour ces sites :

☐ Sachant qu'un programme d'assainissement de la rue du Marais est prévu par le syndicat inter-communal (Anzin, Bruay, Beuvrages, Raismes), il serait opportun de concevoir, à cette occasion, un traitement des abords de la voie en cohérence entre Raismes et Beuvrages, tout en marquant au passage cette entrée importante de Beuvrages.

Ce même syndicat d'assainissement propose par ailleurs des solutions de lagunage pour l'épuration des eaux traitées actuellement par la station d'épuration. Solutions intéressantes qui seront à examiner attentivement pour les faire correspondre au mieux à la configuration naturelle des lieux: proximité du Canal du Jard, peupleraies et prairies humides.

☐ Le long des voies ferrées se trouvent plusieurs entreprises ainsi que la déchetterie. Le chemin qui les borde ainsi que leurs abords sont actuellement déqualifiés . Ces lieux ont pourtant un rôle important à jouer pour la ville pour qui c'est une vitrine de son activité économique, une liaison piétonne directe et pratique aux équipements sportifs et un élément de transition entre face urbaine et "rurbaine" de la commune. Le projet d'aménagement de ce chemin devra donc tenir compte de tous ces facteurs. L' idée d'un parcours sportif pourrait ici, être exploité à juste titre.

☐ Le projet de prolongement de la RD 75n (contournement Est de Valenciennes) par la RD 375 (au niveau de Bruay et Raismes) pourrait toucher Beuvrages à ses limites (carrefour avec la rue du Marais). Il faut dès lors envisager que l'afflux de fréquentation puisse donner plus de poids à cet accès à Beuvrages.

Une lisibilité urbaine à trouver :

Un centre ville mieux repérable :

Un programme de marquage des accès, et de signalisation des lieux stratégiques du centre de la ville pourra être développé dans l'étude.

Des équipements dispersés :

Là encore un traitement différencié des abords de chaque équipement en permettra un meilleur repérage.

Des espaces publics à rendre plus fonctionnels et plus représentatifs :

Place Hector Rousseau (Ecole de Musique).

Le potentiel de cette place est actuellement mal exploité. En effet elle présente un certain nombre d'éléments qui pourraient contribuer à en faire un espace piéton agréable, mettant en scène le bâtiment de l'école de Musique, et annonçant la mairie et son parc.

Au lieu de ça, elle est minéralisée à l'excès, et réservée à la voiture. L'institution est mal représentée, et les espaces de proximité des logements adjacents ne sont pas organisés comme de véritables seuils pour les habitations, à isoler du reste de la place ou à y faire participer complètement.

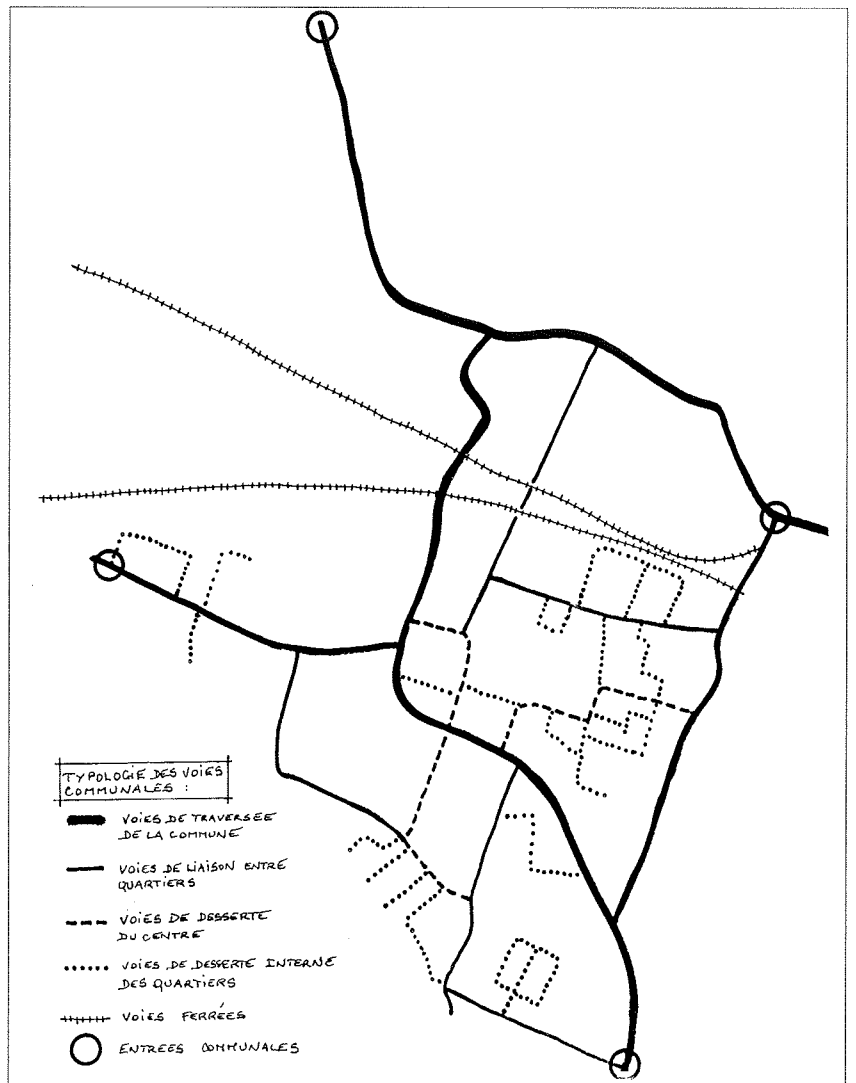
Des propositions d'aménagement de ce site seront à produire dans le cadre d'une réflexion plus large de mise en cohérence spatiale du centre (rapport avec espaces publics contigus , leurs équipements et leurs liaisons).

Un réseau de circulations à hiérarchiser :

Pour une meilleure compréhension de la structure du centre ville, il serait judicieux d'établir une typologie des voies grâce au traitement de leurs abords.

Les entrées de ville feront partie intégrante de ce programme.

Exemple : plantation d'alignement des deux côtés et traitement de sol pour les voies de traversée du centre ville, plantations arbustives par massifs et marquage au sol simple pour les voies secondaires de liaison entre quartiers, et traitement personnalisé pour le réseau viaire propre à chaque quartier.



Les voies ferrées :

Leurs abords directs devront être traités dans un souci **de liaison Nord/Sud** (aménagement des passages à niveau, passerelles piétonnes, passages souterrains,). On s'attachera aussi au devenir qualitatif des terrains compris entre leurs emprises. Ceux ci font l'objet de projets tels que l'extension du cimetière (colombarium) ou la construction d'une salle sociale et sportive.

La valorisation des cités et leur rapport au reste de la ville :

- La cité Fènelon comme accès à la mairie
- La résidence du Ruissard à désenclaver par rapport au centre et aux autres quartiers
- La résidence des Chardonnerets dont les liaisons internes sont à mieux rattacher aux voies du centre.
- La Cité des retraités de la Soginorpa, aux accès à soigner depuis la rue Emile Zola, et la frange Nord à traiter comme transition avec les terres agricoles situées au delà.